

N° DOSSIER	DIPLOME	DOMAINE	MENTION	CO HAB MENTION	SPECIALITE	COHAB SPE	FINALITE SPE	OBSERVATIONS	PROPOSITION DECISION DGE SIP	OBSERVATIONS ET/OU RECOMMANDATIONS
20041311	Master	SCIENCES ET TECHNOLOGIES	CHIMIE		Education et formation	aucune	R et P	Spécialité qui se rajoute à cette mention habilitée à la rentrée 2009 avec 4 autres spécialités.	F	L'avis est favorable pour les 5 spécialités, l'université ayant respecté les 4 critères suivants : Spécialisation progressive; équilibre entre culture scientifique, initiation à la recherche, formation professionnelle et préparation au concours; cohérence de site ; prise en compte de la spécificité des métiers.
20041237			BIOLOGIE MOLECULAIRE ET CELLULAIRE		Education et formation	aucune	R et P	Spécialité qui se rajoute à cette mention " habilitée à la rentrée 2009 avec 7 autres spécialités.	F	
20041284			SCIENCES DE L'UNIVERS, ENVIRONNEMENT ECOLOGIE		Education et formation	aucune	R et P	Spécialité qui se rajoute à cette mention " habilitée à la rentrée 2009 avec 7 autres spécialités.	F	
20041322			PHYSIQUE		Education et formation	aucune	R et P	Spécialité qui se rajoute à cette mention " habilitée à la rentrée 2009 avec 12 autres spécialités.	F	
20041305			MATHEMATIQUES ET APPLICATIONS		Education et formation	aucune	R et P	Spécialité qui se rajoute à cette mention " habilitée à la rentrée 2009 avec 6 autres spécialités.	F	

N° DOSSIER	DIPLOME	DOMAINE	MENTION	CO HAB MENTION	SPECIALITE	COHAB SPE	FINALIT E SPE	OBSERVATIONS	PRO POSI TION DECI SION DGE SIP	OBSERVATIONS ET/OU RECOMMANDATIONS
			METIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION		Enseignement-education- formation	Paris 7, Paris 4, Paris 1, Paris 3	R et P	Nouvelle mention demandée en cohabilitation. Paris 4 est "établissement transmetteur"	F	L'avis est favorable , l'université ayant respecté les 4 critères suivants : Spécialisation progressive; équilibre entre culture scientifique, initiation à la recherche, formation professionnelle et préparation au concours; cohérence de site (ce master complète la carte des masters proposés par les universités parisiennes et a été élaboré en concertation avec elles.) ; prise en compte de la spécificité des métiers avec des ateliers de pratique pédagogique, des stages et situations professionnelles en milieu scolaire et en milieu professionnel.